



Par courriel seulement

Le 28 mars 2025

N/R : 4191-15-L131

Madame Catherine Guillemette
Évaluation régionale de la région du fleuve Saint-Laurent
Agence d'évaluation d'impact du Canada
160 rue Elgin, 22e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0H3

Objet : Commentaires d'Environnement et Changement climatique Canada à propos du mandat provisoire de l'Évaluation régionale du Saint-Laurent

Madame Guillemette,

Dans le cadre de la période de commentaires publics sur la version provisoire du mandat de l'Évaluation régionale du Saint-Laurent (ÉRSL), Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) souhaite vous partager des commentaires généraux sur les différentes sections du mandat.

1. Contexte

D'abord, puisque l'ÉRSL sera entreprise en même temps que l'[Initiative relative à l'écosystème d'eau douce du fleuve Saint-Laurent - Canada.ca](#) qui fait partie du [Plan d'action Saint-Laurent | Étudier, informer, protéger](#), ECCC suggère que la nouvelle Agence canadienne de l'eau soit impliquée dans l'ÉRSL si ce n'est pas déjà fait.

3. Buts et objectifs de l'évaluation environnementale

a) Fournir un contexte régional pour l'aire d'évaluation

ECCC recommande que toutes les sources de connaissances et la façon dont elles seront utilisées dans l'ÉRSL soient identifiées, en particulier les programmes à long terme existants qui rendent compte de [L'état du fleuve Saint-Laurent - Canada.ca](#).

Par exemple, la série de projets de recherche dans le cadre de l'entente Canada-Québec ([Accords relatifs au fleuve Saint-Laurent - Canada.ca](#)) pourrait contribuer à fournir des résultats sur les effets de certaines activités liées à l'urbanisation, à l'agriculture et à la gestion des sédiments qui sont pertinentes pour l'ÉRSL. De plus, une série de références et de données que possède ECCC pourront également être transmises sous peu au Groupe de travail sur l'ÉRSL.

- b) *Fournir une compréhension des effets positifs et négatifs potentiels actuels des activités concrètes ciblées et des activités complémentaires sur les priorités d'évaluation environnementales, sanitaires, sociales, culturelles et économiques; et c) Effectuer une analyse des effets cumulatifs dans la région.*

ECCC recommande que l'Évaluation stratégique des changements climatiques (ÉSCC) ainsi que ses guides connexes, soient inclus dans le mandat afin de tenir compte des questions relatives aux changements climatiques, de la quantification des émissions de GES, de l'évaluation des mesures d'atténuation, de l'analyse d'impact sur les puits de carbone ainsi que de l'élaboration de plans pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

- c) *Effectuer une analyse des effets cumulatifs dans la région*

Afin d'orienter clairement l'ÉRSL, nous suggérons l'élaboration de sous-objectifs dans l'ébauche du mandat pour chacune des priorités d'évaluation.

- d) *Cerner les lacunes en matière de renseignements et de connaissances et les possibilités de les combler*

Avant de formuler des recommandations sur les méthodes permettant de combler les lacunes en matière d'information et de connaissances, ECCC recommande que des mécanismes de communication et de transfert de connaissances soient élaborés et reflétés dans le mandat afin de s'assurer que toute l'information est recueillie efficacement auprès de diverses sources.

4. Portée de l'évaluation environnementale

En cas d'accident ou de défaillance sur le fleuve, il est essentiel d'avoir en place un mécanisme pour notifier les communautés autochtones touchées afin de les informer, d'assurer leur sécurité et de leur permettre de réagir rapidement selon les besoins de la situation d'urgence environnementale. La mise en place d'une approche régionale harmonisée des notifications dans le cadre de l'évaluation régionale garantirait une communication rapide, efficace et complète, répondant aux attentes des communautés autochtones susceptibles d'être affectées par de tels événements.

ECCC suggère donc d'ajouter le point suivant à la liste non exhaustive des activités complémentaires (section 4.2 du mandat) : « *Approche régionale cohérente pour la notification des communautés autochtones en cas d'accidents ou de défaillances, y compris ceux sur leurs terres traditionnelles* ».

5. Structure de l'évaluation régionale

Puisque la composition et les activités des sous-groupes de travail varieront, ECCC recommande que le mandat inclue également des informations sur la manière dont les sous-groupes de travail travailleront ensemble pour compiler l'information et produire l'ÉRSL.

7. Processus et rapport

Tel que mentionné, ECCC pourra fournir au groupe de travail un ensemble de références et de données afin d'aider à l'élaboration de l'ÉRSL et demeure disponible, sur demande, pour fournir une expertise spécifique.

Veillez agréer, Madame Guillemette, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Louis Breton

Gestionnaire de la section des évaluations environnementales, DAPE-QC, ECCC

c.c. Éric Vachon, Directeur, DAPE-QC, ECCC

Suzie Thibodeau, Coordonnatrice Évaluations environnementales, DAPE-QC, ECCC